Secrétaire Médical(e)

Cette formation conduit une secrétaire à devenir l'assistante d'un professionnel de la santé dans le but d'accueillir, rassurer et informer le patient en complément ou absence du praticien.

Élaborée avec le soutien et la participation de médecins et professionnels de la santé, la formation est fortement axée sur la pratique des tâches d'un secrétariat médico-social.

MODALITÉS D'EXAMEN

Cette formation est validée par des épreuves écrites et une épreuve orale de fin de formation.
Le titre de Secrétaire Médicale est certifié par l'Etat, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles niveau 4 (JO du 19/07/2017).

PUBLIC VISÉ

- ALTERNANT
- DEMANDEUR D'EMPLOI
- ÉTUDIANT
- SALARIÉ EN RECONVERSION

DISPOSITIF DE FORMATION

Formation continue 8 mois
Rentrée en octobre en présentiel

Formation continue 8 mois
Rentrée en octobre à distance (FOAD)

Formation en alternance 18 mois
1j/semaine - Rentrées permanentes

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

PROGRAMME DE FORMATION

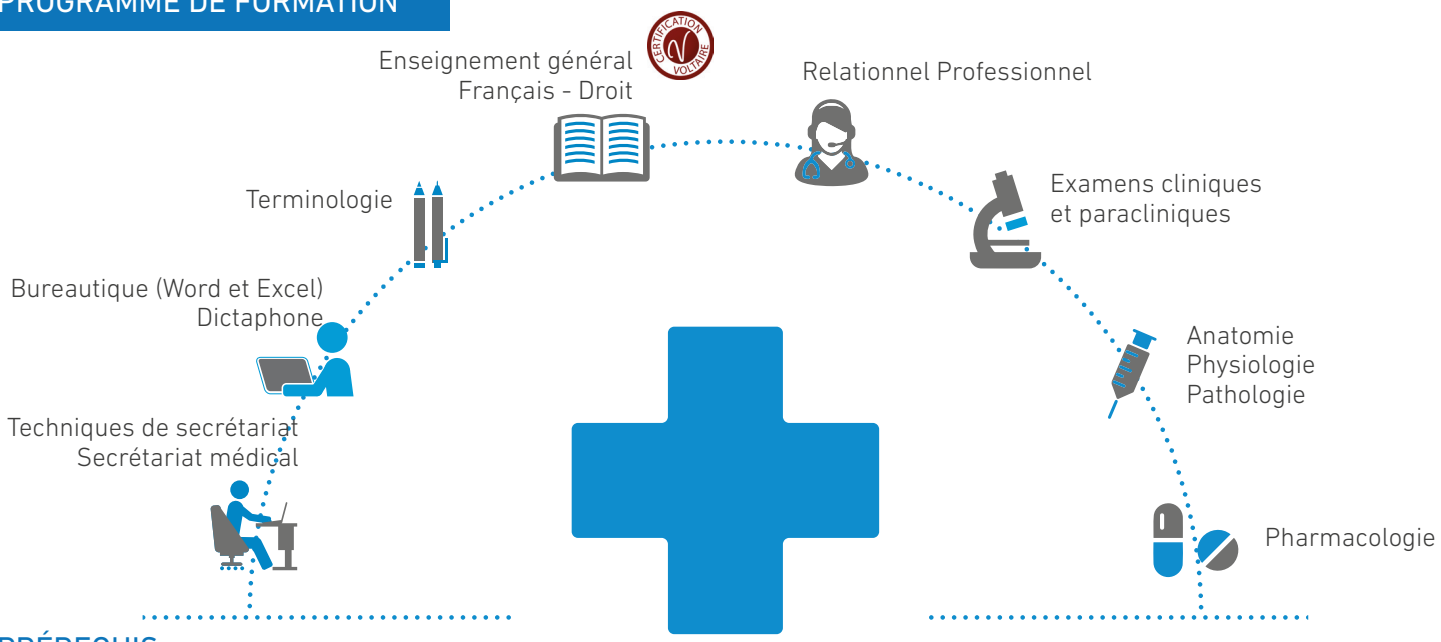

PRÉREQUIS

- Niveau Bac
- Maîtrise du clavier
- Bonne orthographe
- Sens du relationnel

DÉBOUCHÉS

Après l'obtention du titre, vous pourrez exercer dans toute structure médicale ou paramédicale.

Vidal Formation
1 boulevard Bourdon - 75004 Paris - 01 77 62 44 00
recrutement@vidal-formation.paris - www.vidal-formation.fr